

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE

143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250630-DEC2025-051-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025

DECISION DU PRESIDENT
N° D2025-051

Objet : Convention d'occupation précaire avec la société Terideal pour la mise à disposition d'un terrain situé sur le site des Fromenteaux

LE PRESIDENT

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de signature des contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'excédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

CONSIDERANT le besoin de la société Terideal de déposer et stocker de la terre végétale dans le cadre de ses activités sur le territoire de la CCPA ;

CONSIDERANT que la CCPA est propriétaire d'un terrain situé sur le site des Fromenteaux – Route de Meximieux – 01500 St-Maurice-de-Rémens, pouvant être mis à disposition pour ce stockage ;

- **DECIDE** de signer une convention d'occupation précaire (annexée à la présente décision) pour mettre à disposition à titre gracieux le terrain situé sur le site des Fromenteaux à la société Terideal.
- **PRECISE** que cette convention est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable une fois par tacite reconduction.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 30 juin 2025*

Publiée le **02 JUIL. 2025**

Fait à Chazey-sur-Ain, le 30 juin 2025.

Le Président
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

